L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 2 OCTOBRE 1887. 61me Année

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 2 OCTOBRE 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour nos petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE DEMAIN LUNDI.

Par W. I. Hodgson, au local, au coin des rues Remparts et Port, le contenu d'une épicerie, barrette, liqueurs, meubles, comptes à recevoir, etc.

Par Jas. P. Guinault, à l'écurie de Jean Cascanave, coin des rues Havane et Force, près du canal St Bernard, 15 vaches laitières, 2 bons chevaux, une charrette à lait et les ustensiles de la vacherie.

Par le shérif, à son entrepôt rue Ste Anne entre Royale et Chartres, meubles de valeur n'ayant servi que quelques mois.

Les inondations à la Nouvelle-Orléans.

On sait que l'équinoxe d'automne a occasionné, cette année, dans nos parages, une désastreuse tempête. Un violent vent d'Est a refoulé, dans le lac Pontchartrain, les eaux du Golfe ; celles du lac ont, en conséquence, éprouvé une hausse extraordinaire ; poussées par le vent vers l'ouest, elles ont pénétré dans les terres et les ont envahies. Il en est résulté d'effroyables inondations ; une partie de la ville, sur une étendue de plusieurs milles, s'est trouvé submergée. Le spectacle a été, un moment, grandiose, terrible ; il a attiré l'attention de milliers de curieux, il a soulevé bien des réminations, bien des colères ; puis le calme est revenu et, le danger passé, tout a été presque oublié. Qui se souvient de cette catastrophe, excepté, toutefois, ceux qui ont été frappés et dont les propriétés ont été gravement endommagées ? On dirait que le péril a, pour jamais, disparu et que la catastrophe est désormais, impossible.

Il n'en est rien, cependant. Au retour de chaque équinoxe, les mêmes désastres peuvent se renouveler ; en fait, ils sont nombreux dans l'histoire de la Nouvelle-Orléans ; mais, invariablement, on s'est indigné un jour ou deux, on a jeté les hauts cris ; le lendemain, après le retrait des eaux, il n'en a plus été question, et, néanmoins, l'état de choses n'a pas été changé. Il est possible que des inondations, exactement semblables, peut-être même plus graves, se reproduisent, l'an prochain. On n'a rien tenté pour les prévenir, et il est à craindre que l'on ne fasse absolument rien. Il faut pourtant en finir et couper le mal à la racine. Les administrations publiques, d'Etat et de ville, ont pour premier devoir d'y apporter un remède efficace et permanent.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour se rendre compte de la situation et des travaux à accomplir.

La première idée qui vient à l'esprit, c'est de construire, le long des bords du lac, une première ligne de défense, de fortifications, sous forme de levée qui se prolongerait de l'extrémité de la partie supérieure à l'extrémité de la partie supérieure, mais c'est une œuvre gigantesque, dont notre métropole est incapable. Il en a été question, un moment, on en a même essayé l'entreprise ; au bout du premier mille, il a fallu s'arrêter. On n'en avait jamais tant fait ; il ne restait plus d'argent en caisse. Nous voulons parler de la levée de protection que tout le monde connait. Elle n'a même pas pu résister, dernièrement, à la pression des flots envahissants ; à vrai dire, on n'avait jamais songé, en la construisant, au bien général de la communauté. On n'avait guère songé qu'à avantager un quartier privilégié.

En outre, la levée de protection est-elle été achevée, d'un bout à l'autre, il restait toujours, vers le milieu, une trouée formée par ce qu'on appelle le Vieux Bassin ou le Canal Carondelet, qui, pénétrant, du Lac jusque dans le centre de la ville, y introduit, nécessairement, les eaux du Golfe. C'était là qu'il fallait, d'abord, diriger ses efforts, mais le travail n'était guère possible, vu que l'Etat qui était propriétaire de ce canal, en a abandonné les droits de propriété. On n'a pas eu recours à aucune mesure de protection—de sorte qu'un premier vent d'Est qui s'élève, les eaux du Lac envahissent les terres et produisent des inondations qui se renouvellent régulièrement.

La levée de protection étant considérée comme une impossibilité, parce qu'on n'a pas ou qu'on prétend ne pas avoir les moyens de la construire ; parce que, sans l'exécution de vrais travaux au Canal Carondelet, elle deviendrait inutile—reste une seconde ligne de défense, naturelle, celle-là, et qui n'exige aucune dépense. Elle est formée par le cordon de la Métairie, par celui de Gentilly et par de bonnes chaussées, le tout suffisamment élevé pour arrêter l'invasion des eaux.

Malheureusement, ces défenses naturelles sont coupées par le Canal Carondelet, qui, dans l'état où il reste, rend toute protection impossible contre les envahissements du Lac. C'est donc ce canal qui fait obstacle à tout système de défense. C'est là qu'il est nécessaire d'apporter le remède. Pourquoi n'y établirait-on pas une sorte de porte qui se fermerait, quand le vent d'Est commencerait à souffler et menacerait de gonfler les eaux du Lac ? Et, quand on peut être entouré dans toute sa longueur, par de solides remblais ; si l'on ne peut pas y faire les réparations qui deviennent de plus en plus indispensables ; si les habitants des quartiers exposés—principalement ceux du troisième district—ne peuvent obtenir le barrage qu'ils réclament—de quelles calamités ne seront-ils pas encore victimes à la prochaine crûe du lac !

Nous croyons devoir signaler à la plus sérieuse attention des autorités les conséquences qu'auraient un nouveau désastre qui viendrait s'ajouter aux fortes pertes, si fréquemment et si patiemment subies.

C. Bernard & Cie.—Pourquoi et comment, se demande-t-on, MM. C. Bernard & Cie vendent-ils à si bon marché—un bon marché fabuleux—leurs excellents vêtements confectionnés ? La réponse est facile. C'est qu'ils ont acheté leur immense stock à des ventes de faillite qui ont eu lieu dans le nord. Ayant acheté à très bon marché, ils peuvent vendre à très bon marché. Voilà pourquoi la foule se porte avec empressement tous les jours dans leurs vastes magasins Nos 29, 31 et 33 rue du Canal, et 2, 4, 6 rue North Peters. Qu'en se le dise.

Excellents achats à faire.—La maison de Philippe Werlein offre au vente dans le moment des pianos à des prix d'une modicité extrêmes. Les personnes qui auraient des achats de ce genre à faire sont invitées à visiter ce magasin où l'on vend à plus bas prix que partout ailleurs.

M. N. Lamothe.—M. Noël Lamothe, un de nos premiers coutelliers et fabricants de bandages, qui n'est absenté de la Nouvelle-Orléans pendant plusieurs années pour raison de santé, y est de retour depuis une semaine et a ouvert un magasin au No 65 rue Royale. Il retrouvera promptement son ancienne clientèle, d'autant plus qu'il a rapporté de France un grand assortiment d'excellents instruments de chirurgie et autres qui se recommandent d'eux-mêmes par leur qualité supérieure.

La Salsaparcille d'Ayer, envoyant un sang pur au cerveau, développe un esprit sain dans un corps sain.

Modes.—Mme Marie Bois annonce à ses anciennes clientes son retour de la grande capitale, Paris, où elle a passé les deux ou trois derniers mois, les consacrant entièrement à l'achat des nouveautés en robes et en chapeaux qu'elle dévoilera incessamment. Mme Bois est ouvrière élite par ses élégantes toilettes dont elle sait satisfaire les goûts capricieux.

Les Ecoles de l'Union Française.

Nos lecteurs remarqueront, dans nos colonnes, quelques lignes d'annonce au sujet des écoles de l'Union Française. Nous avons souvent exprimé nos sympathies pour cette double institution. Double, en effet, car elle comprend, en même temps, une école de garçons et une école de filles.

Bien que l'admission en soit mise à la portée des plus pauvres, les élèves, sous la direction d'habiles professeurs, y font des progrès qu'on a beaucoup remarqués aux distributions de prix annuelles. Nous avons, nous-mêmes, constaté les résultats acquis. Ils sont des plus encourageants, à la fois, pour les élèves et leurs parents.

C'est qu'un dévouement intelligent des maîtres d'étude, se joint la sollicitude toute paternelle des fondateurs de l'institution. Ceux-ci mettent à voir prospérer leur œuvre un amour-propre bien naturel ; et pour atteindre au but, ils n'épargnent ni tracas, ni sacrifices. N'ont-ils pas d'ailleurs, pour les soutenir dans leur tâche ardue, deux objectifs également louables, deux mobiles également puissants : donner aux enfants une éducation saine et une instruction solide, c'est-à-dire former le cœur en cultivant l'esprit, ce qui est, à leur yeux, une des formes de la bienfaisance ; contribuer ensuite à propager, parmi la jeune génération franco-louisianaise, la connaissance de la langue française, mission qu'ils considèrent comme un devoir de nationalité ! Ajoutons, en outre, que l'anglais est aussi enseigné aux élèves du sexe féminin.

L'admission aux écoles de l'UNION est gratuite pour les enfants indigents de race française, dit l'annonce. Elle ne dit pas assez. Nous savons, en effet, que, même aux parents qui possèdent des ressources, une seule condition est imposée : aider la Société à secourir les pauvres, en se faisant admettre parmi ses membres. Condition absolument juste, il faut l'avouer. On pourrait donc dire, en somme, que l'entrée des deux écoles est gratuite pour tout le monde.

Il nous suffira, croyons-nous, de mettre ces quelques considérations sous les yeux des familles pour qu'elles n'hésitent pas à confier leurs enfants aux bons soins des Directeurs de l'Union, tous hommes sérieux et honorablement connus, et à l'intelligente direction de leurs professeurs.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowland Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 1er octobre :

Après plusieurs années d'essai, M. C. Lucas Comeaux, de Bayou Goula, vient enfin de mettre la dernière main à son "planteur de cannes ;" il l'offre, en toute confiance, à ses amis, planteurs sucriers comme lui. So rappareil sauve une récolte de canne par acre, il plante toute sorte de cannes, longues, courtes ou cassées, sans nuire aux bourgeons ou aux pousses. La distribution se fait régulièrement, par une, deux ou trois tiges, à intervalles parfaitement égaux. L'instrument se plie à tous les besoins de l'opérateur. Deux hommes suffisent pour planter 10 acres par jour, en supposant les cannes d'une longueur de 3 à 5 pieds. Trois tonnes suffisent pour planter un acre, avec deux tiges étendues à la fois et on obtient un meilleur plant qu'avec quatre tonnes jetées en terre, suivant l'ancien procédé : cela provient de la régularité mécanique avec laquelle l'opération est faite. Deux hommes intelligents peuvent planter 300 acres en 20 jours avec deux, trois ou quatre véhicules ; cela dépend de la distance qu'il y a à parcourir. De plus, l'appareil permet de planter un jour plus tôt, après une forte pluie. La voiture est construite de façon que tout le poids repose sur le moyeu, au lieu de retomber sur le dos du mulet, comme maintenant.

De plus, la caisse même de la voiture est d'un pied et demi plus bas qu'à l'ordinaire, pour faciliter le chargement.

M. Comeaux a l'intention de convoquer les planteurs et de leur démontrer les avantages de son appareil, en le faisant fonctionner sous leurs yeux. Il partira du Bayou Goula, la semaine prochaine, descendra jusqu'à Donaldsonville ; de là, il prendra le Bayou Lafourche, puis se rendra sur le Têche qu'il parcourera également, toujours avec son "planteur".

Un des grands avantages de cette invention, c'est qu'elle coûte très peu. Il a été fait une description complète de ce "planteur" dans la séance de l'Association des planteurs, du mois de septembre.

—Bon nombre de nos cultivateurs ont cultivé en grand le sorgho, cette année. Ils affirment que le rendement en sirop a été on ne peut plus satisfaisant ; ils sont persuadés que cette culture est plus profitable que celle du coton. Quand le sirop est bien fait, il est excellent et se vend un très bon prix. Ils n'ont pas encore essayé d'en faire du sucre.

Sans doute, on a produit plus ou moins de sorgho dans le passé, mais jamais autant que cette année, surtout dans la paroisse Bienville. "Nous ne savons," dit le *Bienville New Era*, "si l'on en a plus ou moins planté cette année que l'an dernier. Ce dont nous sommes sûrs, c'est que le rendement de 1886 a été très satisfaisant et que les prix auxquels se sont vendus les mélasses étaient plus élevés que ceux qu'ont tiré les planteurs sucriers de leur produit, après avoir été obligés de passer par les mains des commissionnaires, ainsi que des marchands en gros et en détail. La cause, quand elle est bien cultivée, dans un terrain bien engraissé, pousse et mûrit ici très bien—presque qu'aussi bien que sur les habitations sucrières du sud de l'Etat".

—Le premier assessement de la propriété imposable, dans la paroisse Acadie, accuse une valeur totale de $1,132,025. Voici les chiffres intéressants qui sont publiés :

Nombre d'acres non cultivés, 199,152 ; acres cultivés, 17,135 ; total des acres contenus dans la paroisse, 216,287. Acres de coton, 4,690 ; acres de riz, 2,848 ; acres de maïs, 9,213 ; acres de pommes de terre, d'avoine et autres produits, 384 ; balles de coton récoltées, l'an dernier, 1,915 ; boisseaux de maïs récoltés, l'an dernier, 117,257 ; barils de riz récoltés en 1886, 19,356 ; boisseaux de pommes de terre, récoltés en 1886, 19,625 ; enfants de six à dix-huit ans, garçons blancs, 1,571 ; filles blanches 1,378 ; garçons de couleur, 134 ; filles de couleur, 116. Total des enfants suivant les écoles, 3,200.

—Les planteurs, dit le *Morgan City Free Press*, paraissent regarder comme insuffisants les salaires des ouvriers qui font les travaux des champs, pendant l'année, et trop forts ceux des hommes qui font la moisson. La véritable travail, celui qui rapporte, est celui qui se fait pendant les mois chauds de l'année. Les gages, alors, ne sont que de 60 à 65 cents par jour. Durant la récolte, au contraire, le temps est frais ; le travail peut se faire aisément, et, cependant, il est payé le double. Il est vrai que les brassent plus abondants en été, mais il n'en doivent pas moins être convenablement rémunérés. Toute la difficulté vient du manque de confiance. Si le planteur donnait, 90 cents par jour, il ne serait pas sûr d'avoir le travailleur sous la main au moment de la roulaison ; il a à redouter une grève. Le travailleur peut toujours obtenir ce qui lui revient, s'il l'a réellement gagné, car la récolte est virtuellement à lui, tant qu'il n'a pas reçu ses gages. C'est le planteur qui n'est pas sûr de conserver le travailleur, au moment où il en a le plus grand besoin.

Un système de contrat qui donnerait au travailleur de meilleurs salaires, pendant l'été, et permettrait au planteur de retenir 5, 10, 15 cents par jour, jusqu'à la fin de la roulaison, résoudrait peut-être le problème d'une façon satisfaisante. La question mérite d'être étudiée. Si le changement proposé améliorait la situation du travailleur, il faudrait l'adopter, sans hésiter.

—Le sorgho menace de faire plus de mal aux producteurs du sucre de betterave, en Europe, que l'abolition des primes dont on parle, en ce moment. Le professeur E. B. Cowgill, inspecteur d'Etat pour l'industrie sucrière du Kansas, déclare que le sorgho permettra au Kansas de produire assez de sucre pour approvisionner le pays. Supposons que les expériences qui se préparent en Louisiane, pour la canne à sucre, aient un succès complet, pourquoi ne ferait-on pas, dans l'Union, tout le sucre dont elle a besoin. Nous cesserions alors d'enrichir les étrangers à nos dépens, et d'entretenir, chez eux, des industries qui nuisent à la nôtre.

—Une lettre particulière de Cuba nous apprend que M. Dod a quitté la Havane, en qualité de représentant de la *Nueva Era* et du *Diario de la Marina*, dans le but de venir assister aux expériences de diffusion qui vont avoir lieu, sur l'habitation Magnolia. Nos lecteurs connaissent déjà M. Dod. Nous avons publié de lui plusieurs articles sur les "Moulins à canne" et autres sujets se rapportant à la même industrie. Sa famille n'est pas inconnue dans l'Etat. M. Ch. Dod, son oncle, a résidé à Shreveport, avant la guerre ; le prof. Albert Dod, un autre oncle, professeur à Princeton, est connu des habitants du Sud qui ont gradué dans cette institution. Il est le petit-fils de Daniel Dod, qui a inventé la soupape à tiroir et a construit le premier steamship qui ait traversé l'Atlantique ; il était fils lui-même d'Ezro Dod, qui s'est illustré par plusieurs découvertes importantes.

Outre M. Dod, plusieurs autres délégués de Cuba vont assister à ces expériences. Le Bureau des Planteurs de la Havane a nommé, dans ce but, un comité composé de MM. Adolfo Munoz del Monte et Miguel Meudoza, planteurs ; de M. Henry Alexander, planteur et ingénieur ; enfin, de M. Irwin Budan, ingénieur chimiste. Ils vont assister aux expériences que le gouvernement des Etats-Unis commencera bientôt, sur la propriété Warnoldt ; ils sont chargés de faire ensuite un rapport sur le résultat de leurs observations.

Le Rénovateur des Cheveux de Hall change les cheveux gris en noir, guérit la teigne et toutes les blessures du cuir chevelu. Délicieux cosmétique.

Surmonter un obstacle avec succès et facilement.—Avec la dynamite et la poudre à canon on peut aisément venir à bout d'obstructions dans Hell Gate, East River, New York ; mais en médecine, les mesures trop énergiques ont généralement de désastreux effets. Exemple : il ne faut jamais agir sur les intestins avec des remèdes violents ; il n'y a d'ailleurs jamais besoin de le faire, et il est sage de ne le pas faire. C'est la seulement qui sont aveugles sur le compte des anciennes théories en médecine, consentent au sanctionnent les violents remèdes. Affaibli par les intestins—effet d'une forte purgation—est mettre en danger la santé et tout le système. Le Hostetter Stomach Bitters réveille les intestins non par une convulsion de la même nature, mais graduellement. Cet amer est bon pour le foie l'estomac et les intestins.

Meubles et épée n'en à l'occasion—Lundi, 3 Courant, au local, rue Bourgogne et Port. Succession Maloney. Voir l'annonce.

La fiancée du soleil.

L'éclipse me fait ressouvenir d'une pauvre jeune fille que je vis, il y a bien des années, à l'hôpital des folles d'Aversa, et qu'on appelait la "Fiancée du Soleil." Son vrai nom était Rosetta Manetti. Elle était née à Sorrente, d'un pêcheur de corail et d'une tisserande. L'enfant était restée orpheline toute jeune encore et avait été élevée par des religieuses. Nerveuse, d'une santé délicate, outre, rembrugneuse, prompte à s'effarouche de tout, une vraie sensitive ! A dix-huit ans, à la suite d'une fièvre typhoïde, elle commença à divaguer. Sa raison venait d'être ébranlée par la fatale maladie. Si Rose avait eu une famille, ses parents l'auraient sans doute gardée avec eux. Seule au monde, on l'envoya à l'hôpital d'Aversa, qui est là dans ce que fut Charenton pour Paris, ce que sont actuellement l'hospice de Ste-Anne, la Salpêtrière.

Parmi les malheureuses qui sont enfermées dans l'établissement sanitaire d'Aversa, celles qui ont la folie douce, tranquille, inoffensive sont le plus souvent visitées ; ce qui est très naturel. Rose Malibran ne voulait pas quitter Naples, où elle avait été idolâtrée par les habitués du théâtre San Carlo, sans faire une excursion à l'hôpital d'Aversa. Une fantaisie comme une autre. Elle en avait beaucoup et se les payait toutes, —présentant peut-être qu'elle n'aurait pas longtemps à vivre !

Après s'être entretenue avec une demi-douzaine de reines et d'impératrices, deux ou trois grandes sultanes, etc., elle avisa une charmante jeune fille qui se tenait mélancoliquement assise près d'une fenêtre, les yeux au ciel, où couvait une légion de petits nuages gris, chassés par le vent du sud. Le médecin qui faisait à l'illustre cantatrice les honneurs de l'établissement, la lui présenta comme la *Fiancée du soleil*.

—Oui, madame, fit d'une voix triste et grave la pauvre folle, nous nous aimons et nous nous sommes fiancés. Chaque soir mon beau futur s'en va demander au bon Dieu la permission de se marier, et chaque matin il me revient sans l'avoir obtenue. Mais cela est bon ; il finira par la lui accorder. Vous viendrez à ma noce, n'est-ce pas ? Cela me portera bonheur. Nous aurons des enfants ; les garçons seront des anges et les petites filles des étoiles. Vous serez la marraine de mon premier-né ; voulez-vous ?

Mme Malibran, femme jusqu'aux larmes par ces naïves confidences, n'eut garde de lui refuser ce qu'elle demandait avec une grâce si ingénue.

Avant de quitter l'hospice des fous, elle voulut payer son écot de visiteuse, et elle le fit en véritable reine du chant. Elle se mit au piano, et, s'accompagnant de-même, elle modula, de sa voix d'or, comme jamais, plus jamais on n'entendra de *Norma*, de la *Somnambula*, et termina ce petit concert improvisé par la romance du *Saule*. Toutes ces infortunées, rangées au fond du salon, en demi-cercle, l'écoutaient, silencieuses ; attentives, aspirant ces mélodies, regardant la *diva* avec des yeux extatiques, où s'allumait cette étincelle fatale, sinistre symptôme de la démence. Quand la Malibran se leva, elle les vit presque toutes près d'elle. Les folles s'étaient, peu à peu, rapprochées irrésistiblement ; quelques-unes tombèrent à ses genoux ; d'autres lui prenaient les mains et les couvraient de baisers.

La "Fiancée du soleil" avait fait comme ses compagnes d'infortune. On n'aurait jamais cru à une personne atteinte d'aliénation mentale.

—Vous chanterez ainsi à mon mariage, dites ! fit la pauvrette avec une expression calme. Et, tenez, je vais vous présenter mon beau prétendu. Voilà précisément qu'il vient de me dire bonjour, en écartant deux nuages jaunes.

Mais se ravisant :

—Non, non ! s'écria-t-elle d'un ton chagrin. Il vous verrait et il pourrait devenir amoureux de vous, et j'en mourrais !

Elle se sauva défiante et farouche.

En quittant l'hospice, nous la revîmes dans le jardin, assise sur un banc. Il paraît qu'elle resta là de longues heures à regarder son "fiancé." On l'avait forcée à mettre des lunettes fortement enfumées, presque noires. Elle aurait fini par perdre la vue à ce jeu-là, comme elle avait perdu la raison.

La visiteuse et la visitée devaient mourir la même année, en 1836. On sait comment Maria Malibran s'éteignit à Manchester. Voici comment périt Rose Manetti ;

Il y eut cette année-là, une éclipse solaire, visible à Naples. De sa place habituelle, dans le jardin de l'hospice d'Aversa, la pauvre enfant vit, tout à coup, le disque de l'astre s'échancrer du côté de l'Occident. Elle eut une commotion, pressentant un grand danger pour son fiancé. L'échancrure augmentait avec rapidité. Rose s'écria :

—Au secours !.... des monstres des airs, des déesses noirs dévorent mon fiancé !

On accourut à elle pour la calmer. Soins inutiles !.... Un tremblement nerveux agita tout son corps ; des sanglots soulevèrent sa poitrine.... Et son âme s'envola au ciel,—où le disque redevenu ce qu'il était, brillait dans sa fulgurante splendeur.

A. DE LAUZIÈRES-THÉMINES.
(Dans le *Petit Journal* de Paris.)

Au café.

—Ainsi, vous avez vu guillotiner Pranzini ?

—Comme je vous vois.

—Il a été brave, dit-on.

—C'est à dire qu'il a montré beaucoup de sang-froid jusqu'au moment où on lui a mis le cou dans la lunette.

—Et après ?

—Ah ! dame ! après, mon cher, il a fait comme les autres : il a perdu la tête !

Nombre de personnes refusent de prendre de l'huile de foie de morue à cause de son goût désagréable. Dans l'Emulsion de Scott l'huile de foie de morue avec hypophosphites n'a pas ce goût. On la prend avec aisance de plaisir que le lait ; et sa valeur reconnue pour la phthisie, les scrofules, les bronchites, la débilité générale, les pertes de forces chez les enfants, les toux et les rhumes chroniques la fait prescrire par les médecins dans le monde entier. Ceux-ci affirment même que les enfants s'en délectent. Faites-en l'essai et vous reconnaîtrez sa vertu

AU CLERGÉ.

Révérend et Cher Confrère,

Conformément à notre lettre du 25 courant, au sujet des funérailles de notre vénéré Archevêque, un service solennel pour le repos de son âme aura lieu jeudi prochain, 6 octobre, à 9 heures, à la Cathédrale.

Il sera célébré par Sa Grandeur Mgr Fitzgerald, évêque de Little Rock, le doyen des Evêques de la Province.

Deux oraisons funèbres seront prononcées en français et en anglais par deux des Evêques Suffragans.

Nous espérons, Révérend et Cher Confrère, que tous les prêtres de la ville et de la campagne, qui pourront le faire, se feront un devoir de venir assister à cette cérémonie, destinée à honorer publiquement la mémoire de l'illustre défunt.

Nous engageons vivement MM. les Curés à inviter leurs paroissiens à s'unir de cœur à ces prières, et autant que possible à y assister.

Pendant la vacance du Siège, les prêtres diront à la messe, toutes les fois que la Rubrique le permet, l'oraison *pro diligendo Episcopo* qui se trouve à la Messe Votive du Saint-Esprit et qui commence par ces mots : *Deus qui corda*, . . . etc

Nouvelle-Orléans, 29 septembre 1887.

G. A. ROUXEL,
Admin. pro tem.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée le LUNDI, 3 octobre 1887, à 11 heures du matin à l'Eglise Sainte-Marie, à l'arrollton, pour le repos de l'âme de feue Dame JULES GUERRE, née MARIE ERNESTINE ESTRADE, décédée à Shreveport, le 2 octobre 1886. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa mère.

2oct—1f

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré JEUDI, 5 octobre, à 8 heures du matin, à l'Eglise de St-Maurice, rue Hancock, pour le repos de l'âme de JEAN CLAVERIE. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de ses deux fils.

2oct—3f

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré, vendredi prochain, 7 octobre 1887 à 8 heures du matin à l'Eglise St-Vincent de Paul pour le repos de l'âme de JEAN PROTO. Les parents et les amis de la famille sont priés d'y assister.

De la part de la famille.

2 oct—1f

LIQUIDATION
Au dessous du coût
VINS, SHERRIES, PORTS, LIQUEURS, COGNACS WHISKEYS ETC ETC
Jusqu'au 10 octobre
B. TREMOULET
PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
8 nov86—1an PP

Ecoles de l'Union Française.

Ecole des garçons (4 1/2 à 6 1/2 p. h. du soir). Enseignement en français par le professeur W. E. Robert. Cours d'histoire de géographie d'arithmétique, etc., par Mme M. D. Girard

Ecole des filles (9 à 3 h.). Français et anglais étudiés complètement par Mlle Emma de Bert.

Admission gratuite pour les indigents de race française. On inscrit les élèves au bureau de la Société rue des Remparts, près Dumaine.

2 oct—1m.

Alex. Sens Station.

M. ALEXANDRE SENS a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général que demain lundi 3 octobre, il fera l'ouverture de son café—coin des rues Royale et St Louis.

A l'occasion de cette ouverture qui aura lieu à midi heures du soir un lunch sera offert au public.

1er oct—1f

Bureau de Bienville Oil Works Company, Cotton Exchange Building, Chambre D—Election annuelle des Directeurs du Bienville Oil Works Co. pour la même année, aura lieu au bureau de la dite Compagnie LUNDI 17 octobre 1887, entre les heures de 10 a. m. et 3 p. m.

E. VALLON Secrétaire
Nouvelle Orléans Lne, 2 octobre 1887
2 oct—2 sem

MARIE BOIS

Est de retour de Paris et a transféré son salon de modes du No 172 de la rue du Canal au **No. 3 de la Bourse** coin Canal. Les appartements occupés ce département seront par **Marie Perry** Elle sera heureuse d'y recevoir ses anciennes clientes 3oct—2f

A LOUER.

Face à la Place Washington :

No 64 rue des Français 10 pièces	$35
70 " 12 "	35
Rue Esplanade :	
No 53—11 pièces	35
137—18 pièces	40
Rue Bayou :	
No 265—10 pièces	30
340—12 "	30
Rue Dauphine :	
No 371—11 pièces	35
Rue du Quartier :	
Nos 51 et 53—2 pièces chacune	22
Rue d'Orléans :	
No 68—10 pièces	30
" 42—22 "	50
Rue St-Pierre :	
No 89—6 pièces	18
" 91—8 pièces	20

2 oct—1f PP

A. Louer.

No 73 rue Conti, entre Rocheblave et Bourbon résidence en briques à trois étages.

No 230 rue Royale, coin St Philippe, magasin au rez-de-chaussée.

ELMORE DUFOUR,
& Gallet Court 11 Carondelet.

2 oct—1f

NOEL LAMOTHE,
Coutelier, Fabricant de bandages,
A l'honneur d'annoncer à son ancienne et nombreuse clientèle qu'il a établi un nouveau magasin de coutellerie et d'instruments de chirurgie, rue Royale No 65.

Repassage et réparations de tondeuse, soigné et garanti. 2 oct—1m—D

THE HOMŒOPATHIC PHARMACY.
SURGICAL INSTRUMENTS,
TRUSSES, ELASTIC HOSIERY, CRUTCHES, FRESH VACCINE VIRUS, &c., &c.
154 Canal Street, NEW ORLEANS, LA.
25 sept—1m—dim

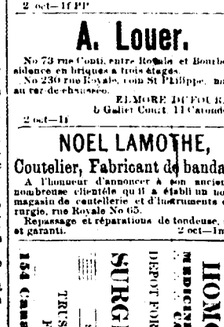

L'AMER PICON est fait d'herbes et de fruits recueillis du pittoresque tropical d'Algérie, Afrique, et qui ne se trouvent pas ailleurs. C'est un excellent apéritif, et il met à l'abri des fièvres des marais (malaria) et de tous les désordres de l'estomac.

Les marchands s'en procureront chez SCHMIDT & HEGLER,
20sept—1m 44 la Nouvelle-Orléans.

FELLMAN BROS.,

Inaugureront demain le plus grand déploiement de

ÉTOFFES POUR ROBES!

QUI AIENT JAMAIS ÉTÉ APPORTÉES ICI.

Cette magnifique exposition comprendra quelques unes des spécialités les plus élégantes, les plus achevées, et en même temps qui seront vendus à "meilleur marché," que l'art moderne ait produites.

Nous ne pouvons pas naturellement en donner le détail ; nous nous bornerons à un "sommaire complet" du grand stock.

Etoffes laine pour Robes.
9 caisses cachemires mêlés et serges rayées, 5c la yarde.
3 caisses brochés assortis et cachemirettes à 10c la yarde.
2 caisses serges, 32 pouces, de toutes nuances, à 15c seulement la yarde.
6 caisses diagonales, 32 et 34 pouces, suitings, serges doubles largeurs assorties et cachemirettes à 20 et 25c la yarde, valant 30 et 40c.

Etoffes à carreaux, tout laine.
Dessins écossais, (très jolies pour toilettes d'enfants), qui ne déteignent pas. Sébastopols rayés modèle arc-en-ciel, poil de chameau, Henrietta, Princesse, suitings anglais, et une foule d'autres étoffes dont le prix d'importation est de 45c et qui nous vendrons à 35c la yarde.
Light and Plaids, 42 pouces, dont le prix est de 50c et que nous vendrons à 40c.
Draps pour dames, 54 pouces, valant en France 3 francs, bon teint, de toutes nuances, en jolis carreaux et Pinchecks anglais, déployés sur notre comptoir du milieu, à 75c la yarde.
Drap français (broadcloth) Prunelle suitings et nombre d'étoffes qu'il nous est impossible d'énumérer faute d'espace.

Avis !
Venant d'être reçu d'Europe, outre les articles ci-dessus,
100 pièces de "Elderdown" que nous vendrons à 50c la yarde, valant 60c.

Articles de Noir.
Ce département d'est enrichi de nombre d'articles des plus élégants.
1 caisse Nun Veiling, tout laine, à 12 1/2c la yarde, valant 20c.
1 caisse cachemirettes, serges, etc., à 10c et 12 1/2c la yarde valant 15 et 20c.
1 caisse suitings, bengalines et diagonales à 15c la yarde.
PLUS DE 300 pièces de fins cachemires Lupin, à 25c et plus.
Aussi plus 300 pièces des "derniers warp," tels que armures, milan, crêpes et autres.
Crêpes noirs à la yarde pour voiles, aussi crêpes brodés, cachemires brodés, etc., etc.

Soieries noires.
Gros grains, tout soie, à 50c seulement la yarde.
Nos soieries extra pour robes sont importées directement des plus grandes fabriques étrangères et n'ont été que "touchées" quand elles ont été vendues à bonscas.
Nous avons aussi un grand choix de merveilleux, surah, satines, armures, etc., etc.

Notre département de Velours et de Pluche
est achalandé avec le plus bel assortiment et le meilleur marché qu'on ait jamais vu.
Velvetines à 25c la yarde.
Chenille variées à 35c, spécialement pour les meubles.
Velours rayés et pluche avec un côté soie, 50c la yarde.
Etoffes à carreaux avec fleurs brochées et velours rayés.
Marchandises valant en réalité $1.50 à $2.00 par yarde, nous vendons à 75c la yarde.
43 pièces Pluches soie, seulement $1.00 la yarde.
Corduroys et velours matelé, actuellement 50c la yarde.

Notre !
Il faut examiner ce département pour apprécier réellement non seulement les divers modes, les qualités qui s'y trouvent, mais aussi son bon marché.
Soieries de couleur, 25c la yarde et au dessous.
Surahs et Foulards de 35c au dessous.

Département d'articles de ménage.
Dans ce département, comme dans tous les autres, nous prenons tout le monde, et nous pouvons nous flatter d'être le chef de file.
35 pièces de Linge de table légèrement endommagé, 56 pouces de large, à 35c la yarde seulement.
Notre stock de nappes à la yarde ou par pièce, comprend les meilleurs produits de l'Irlande, de la France et de l'Allemagne, à 18c la yarde et plus.
Aussi : un immense assortiment de serviettes de table, serviettes de figure, torchons, crash, etc., etc.
400 paires couvertures de laine blanche à $1 la paire ; de plus belle qualité, bleues, grises, rouges et blanches, proportionnellement à aussi bon marché, selon la grandeur et la qualité.
800 pièces dentelle Muttingham pour rideaux, à 12 1/2c la yarde et plus.
Plus de 5,000 paires de rideaux dentelle, à $1 la paire et plus.
Rugs, nattes, tapis d'escaliers, tapisserie, franges en laines et une immense quantité d'autres articles de ménage.

Echantillons envoyés gratuits sur demande sur tous les points du pays,

129 RUE DU CANAL.

CHEZ M. LION & CO.,

NOUVEAU STOCK
D'HABILLEMENTS ET PARDESSUS

Pour hommes, jeunes gens et enfants, achetés pour du comptant à de récentes faillites par notre acheteur de New-York.

CHAPEAUX.

Magnifique assortiment de CHAPEAUX que nous pouvons vendre 50 0/0 meilleur marché qu'aucun autre magasin.

Tout notre stock doit être vendu dans les 30 jours qui suivent sans égard aux prix coûtant.

M. LION & CO.,
193, 197 et 199 Decatur, coin Ste. Anne.
LE SAMEDI OUVERT JUSQU'À 10 HEURES DU SOIR.
25 sept—1 mois DM-V

Le MUSÉE et les DEUX THEATRES de EUGÈNE ROBINSON.
Grande Ouverture, Samedi, 1er Oct. à 10 h. A. M.
— La première présentation au monde de —
Barney Baldwin, le seul homme vivant avec le cou cassé.
La plus grande gloire acquise par la science médicale.

MONS HARRY LE ROY, Petite Humaine.
ARLINE, L'ALLUMETTE HUMAINE, Mangeur de feu de Vésuve.

THÉATRE No. 1.
Grande représentation du burlesque
MIKADO,
Par la Compagnie Burlesque Girlerez, dont fait partie la charmante